Etat civil

Félicitations à

Michelle GERDY et Remy JULIEN le 8 décembre 2020

Pensées pour les proches de

Pierre LERIBLE, décédé le 8 octobre 2021, à l'âge de 70 ans Serge KRAJKO, décédé le 22 avril 2021, à l'âge de 66 ans

Bienvenu à

Mila VERGER née le 11 décembre 2020 Giovanni LABROUSSE né le 9 janvier 2021 Iris MOUDJEB née le 19 janvier 2021 Alix LETERME née le 21 février 2021



Pour rappel

Une note concernant les fichiers d'état civil a été réalisée par la CNIL. Elle précise que les données personnelles enregistrées à des fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisés par les élus municipaux à des fins de messages, de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse. Sauf exception : si les personnes concernées donnent leur accord au moment de l'établissement de l'acte. Pour cette raison, seules les naissances, mariages et décès détaillés dans ce bulletin ont obtenu préalablement un accord de publication.



bante tabled D'une valeur de 30€ est offerte aux heureux parents lors d'une naissance

Un bouquet bulle ou un rosier est offert aux nouveaux mariés lors de la cérémonie civile selon leur choix préalablement défini lors du dépôt de leur dossier au secrétariat



A vos agendas



Pour aller plus Ioin	Le tri des déchets ; les oiseaux de nos villages ; les haies : https://www.econo-ecolo.org/etape-ecole-sans-dechet/ https://www.salamandre.org/artide/observez-les-oiseaux-des-villes-et-villages/#ff:text=IV%C3%A9sanges%20et% 20cie,les%20dans%20les%20petits%20arbustre http://www.polebocage.fr/-Gestion-raisonnee-des-haies,122html	
Dans le prochain numéro	Prochaine parution envisagée : Août 2021	Thème à venir : Ressources naturelles et aménagements communaux
Pour nous suivre	www.saint-martin-le-noeud.fr/ inscrivez-vous à notre newsletter	Ecrivez-nous : mairie.st-martin-le-noeud@wanadoo.fr

La Gazette Martinodienne



Bulletin Municipal N°66 - Avril 2021

PAGE 1 Mot du Maire

Infos' Agglo
PAGE 2

Civisme & Droit d'expression

PAGE 3

Commerces & Partage des chemins

PAGE 4
Ecole, APE et culture

PAGE 5 Le geste du Tri Femmes à l'honneur

PAGE 6

COVID-19

PAGE 7

Complément thématique : Biodiversité

> PAGE 8 Etat civil Agenda

PAGE 9 et 10 Budget 2021 Délibérations et gestion communales Dernière Minutes:

Festivités à St Martin

Nous contacter : mairie.st-martin-lenoeud@wanadoo.fr

Nous suivre : http://www.saint-

martin-le-noeud.fr,

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chère martinodienne, cher martinodien,

Grâce à l'accélération de la campagne de vaccination contre la COVID 19, ce printemps est porteur d'espoir. L'accès au grand public est attendu pour une

protection généralisée et l'obtention de l'immunité collective, gage de sécurité sanitaire. Reprendre une vie sociale ordinaire, des activités sportives, culturelles et de loisirs, permettre à la vie associative de redémarrer, renouer avec le plaisir des rencontres familiales et amicales, toutes ces aspirations sont au bout du chemin. Restons prudents et vigilants, gardons le cap en conservant les bonnes pratiques des gestes barrières.

Au mois de mars, j'ai soumis à l'approbation du conseil municipal, le premier budget de cette mandature. Il est conforme aux objectifs que l'équipe municipale et moi même, nous sommes fixés durant la campagne : ambitieux, rigoureux, maîtrisé et sans hausse de la pression fiscale locale. Vous trouverez dans ces pages la présentation synthétique, les investissements principaux en cours de réalisation ou de validation, les postes de dépenses de fonctionnement et les financements mis en place. L'incidence de la suppression de la taxe d'habitation de la commune est compensée par un transfert de taux du département et ne devrait avoir aucun impact financier pour vous. Fidèle à mes engagements, je reste à votre écoute au moindre dysfonctionnement.

Cette gazette martinodienne est la vôtre. Elle vous est ouverte, vos idées, vos attentes en feront les sujets à venir, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Bonne lecture à toutes et tous, prenez soin de vous pour nous retrouver très bientôt.

Votre maire

Jean Marie DURIEZ

Infos' Agglo

La crise sanitaire continue de peser sur les comptes de l'Agglomération du Beauvaisis (CAB).

« Entre les diminutions de recettes et les variations de dépenses sur tous les budgets, c'est près de 2,3 millions d'euros que nous devons supporter », soulignait Madame Caroline Cayeux, lors de la séance budgétaire dédiée —> Conséquences directes sur la TOM « Taxe enlèvement

de la séance budgétaire dédiée —> <u>Conséquences directes sur la TOM « Taxe enlèvement</u> <u>des Ordures Ménagères » pour les habitants de notre territoire :</u> - ce contexte économique influe sur nos filières de traitement qui n'arrivent plus à valoriser nos déchets (expl.: le pa-

pier et le verre rachetés deux fois moins cher). En outre, 800 000 euros de travaux sont nécessaires sur les centres de traitements gérés par le SMDO (Syndicat Mixte du Département de l'Oise). En conséquence de quoi, la TOM actuelle de 2,5% passera à 4,51%.

Aides financières

L'agglomération du Beauvaisis aide les propriétaires privés à rénover leurs logements dans les situations suivantes : sortie de précarité énergétique, lutte contre l'habitat indigne et adaptation des logements en raison de la perte d'autonomie (adaptations sanitaires, vieillissement, handicap).



Civisme et savoir-vivre ensemble

Des panneaux pour lutter contre les déjections canines

Vous avez dû voir apparaître à des emplacements sensibles, les premiers panneaux pour dire stop aux déjections canines



Lutte contre les bruits gênants pour le voisinage

Si chacun voulait, faisant ainsi preuve de civisme, simplement se conformer comme il y est obligé aux règles prises sur la base du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et du Code de la santé publique (CSP), beaucoup d'angoisses, de rancœurs, de démarches et procédures pourraient être ainsi évitées.

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique ... Ne peuvent être effectués que :



Les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 de 09h00 à 12h00 puis de 15h00 à 19h00 les samedis et enfin de 10h00 à 12h00 les dimanches



A défaut, pensez à jeter un œil sur le « magnet » qui vous été offert par la commune lors du bulletin ... sur votre frigo !?

RAPPEL A TOUTES ET TOUS : LES MASQUES SE JETTENT DANS LES POUBELLES, PAS A L'AIR LIBRE

RESPECTONS LA SANTE DE TOUS ET L'ENVIRONNEMENT

Nos masques sont faits de polypropylène qui n'est pas biodégradable dans la nature, ni compostable. Il va se dégrader par l'action des UV, l'oxydation dans un processus qui peut prendre des dizaines voire des centaines d'années

!! Un masque mettra **près de 350 ans** à se dégrader !!



Droit d'expression - liste « SAINT-MARTIN, ce lien qui nous unit »

« Être de l'opposition » revient à être pris entre le désir de faire avancer les choses (ne serait-ce ici qu'en terme de collégialité et de démocratie participative) et de savoir quand aller à l'encontre de propositions partiellement argumentées, non toujours justifiées.

Aussi avons-nous décidé d'être force de propositions, attentifs et proactifs : nouveaux format et objectifs pour la gazette Martinodiennes – de la place pour votre expression – systématisation des diagnostics avant décisions coûteuses et possiblement malvenues – budget réservé aux citoyens et association sur projet – diagnostics d'état des chemins pédestres, trottoirs et sécurité, réseau champêtre et gestion des eaux pluviales sur 2021-22, PV systématiquement mis

en ligne ... autant de propositions que nous avons faites, de principes que nous défendons et qui trouvent un écho favorable auprès de nos collègues conseillers : merci à eux, sincèrement !

Fidèles à nos principes de transparence, de consensus, nous continuerons à vous être utiles et vous représenter.

Ensemble, nous défendrons une approche autre, complémentaire, efficace toujours! Aussi, n'hésitez pas et faîtes de nous vos messagers, des interlocuteurs.

Nous sommes là pour vous ! Merci de votre confiance.

Nathalie A., Philippe H. et David G. celienquinousunit@gmail.com

Complément thématique - Biodiversité

Aider les hirondelles en leur fournissant de la boue

Les hirondelles symbolisent le printemps mais leur population est en déclin.

Les raisons de cette tendance négative sont multiples : raréfaction des sites de nidification, diminution du nombre d'insectes, dégradation des conditions de migration à cause du changement climatique.

S'il est difficile d'agir sur ces facteurs on peut tout de même les aider en facilitant leur nidification.

Les hirondelles ont besoin de boue pour construire ou renforcer leur nid mais cette matière première n'est pas toujours facile à trouver avec la disparition des mares et lorsque le printemps est sec.

La commune a donc décidé d'aider les hirondelles en mettant à leur disposition **2 bacs à boue**. D'autres oiseaux pourront éventuellement profiter de ces bacs à boue, c'est le cas par exemple de la Sittelle Torchepot.



Chantier de plantations avec l'école

En concertation avec la Mairie et les riverains l'Association **RAIPONCE** a organisé, le 1 er Avril, un chantier de plantation d'une haie dans la cavée St Symphorien.

Une centaine d'arbustes champêtres ont été plantés avec les élèves de l'école, encadrés par une dizaine de bénévoles.

Cette journée a permis à une cinquantaine d'enfants d'apprendre les rudiments de plantation des haies et d'améliorer ainsi notre cadre de vie.



Tailler haies et arbres est enfin interdit en période de nidification !!

Le Parlement européen à imposer aux états membres « l'interdiction aux exploitants agricoles de tailler des haies et d'abattre des arbres situés dans et le long de parcelles agricoles durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux ».

La France à choisi d'instaurer une période de nidification relativement courte : celle-ci va du 1er avril au 31 juillet.

En plus des agriculteurs, les particuliers sont sollicités pour appliquer cette préconisation environnementale chez eux autant que possible.



N'oubliez pas ! : Centre de loisirs et Rentrée 2021-22

Vive les vacances avec la Canopée

Les communes d'Aux Marais et de Saint Martin le Noeud, en partenariat avec la Canopée d'Auneuil, accueilleront comme chaque année les enfants âgés de 3 à 10 ans à l'accueil de loisirs d'été à Aux Marais du 8 au 30 juillet et à Saint Martin le Noeud du 2 au 20 août 2021 dans les locaux scolaires respectifs. Les inscriptions se feront dès la mi-mai, les dossiers seront disponibles en mairie ou sur son site www.saint-martin-le-nœud.fr ou auprès de la Canopée ou sur son site www.csrcantonauneuil.com

La rentrée scolaire 2021 se prépare

Les enfants de la commune âgés de 3 ans durant l'année civile feront leur première rentrée à l'école en septembre prochain. Pour formaliser cette démarche, la mairie délivrera les certificats de pré-inscription à compter du 11 mai les mercredis, vendredis et samedis matins de 9 h à 10 h 30, les mardis et jeudis de 17 h à 18 h 30. Les parents sont invités à se présenter à l'accueil munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Cette formalité s'applique aussi aux enfants plus âgés nouvellement arrivés mais déjà scolarisés dans une autre commune.

Catherine DESCHAMPS-BERGER, directrice de l'école, recevra les familles pour une inscription définitive les mardi 25 mai, jeudi 27 mai, vendredi 28 mai de 16 h 30 à 18 h 30 et le lundi 31 mai toute la journée.

COVID 19 - Plus d'un an de combat contre la pandémie

La vaccination est désormais ouverte aux plus de 55 ans, avec bon nombre de professionnels et des personnes atteintes de comorbidité, les bénéficiaires de la vaccination solidarites-sante.gouv.fr

Au plus près de chez vous, à Beauvais, le Centre de vaccination du CH Simone Weill est installé dans les locaux de l'IFSI, 40 av Léon Blum, tél 03 92 04 34 71 et le centre de vaccination du Beauvaisis a ouvert ses portes au gymnase André-Ambroise, 31 rue du Pré Martinet tél 03 75 57 00 25, mais également le Centre de vacciation du SDIS Aéroport 8, avenue de l'Europe à Tillé les rendez vous se prennent sur Doctolib, Maiia, Keldoc et Ordoclic ou directement par téléphone auprès des centres précités.

Pour en savoir plus et pour suivre l'évolution de ces mesures, n'hésitez pas à utiliser les applications ou sites TousAntiCovid ou CovidTracker, d'autres sites se sont ouverts également sont de plus en plus nombreux. (liste à retrouver sur comme Covidliste ou Vite Ma Dose. La vaccination s'amplifie, elle permet de lutter contre la maladie mais le masque et les gestes barrières demeurent indispensables ...

> Ne baissons pas la garde, **Restons prudents!**





Les masques restent un accessoire indispensable de notre

pact sur un budget familial, a apporté sa contribution en distribuant à chaque enfant de plus de 6 ans d'abord 10 masques puis dernièrement une boite de 50 unités. Un geste très apprécié des familles.

Des masques sont également disponibles en mairie pour les personnes domiciliées dans la commune et âgées de 75 ans et plus, ils leur seront remis en se présentant à l'accueil de la mairie aux heures de permanence les mercredis, vendredis et samedis matins de 9h à 10 h 30, les mardis et jeudis de 17 h à quotidien : l'APE de notre école publique, consciente de l'im- 18 h 30 ou en téléphonant pour prendre rendez vous ou toutes dispositions utiles.

Une boucherie « vachement » jolie et « à cheval » sur la qualité

Vous avez sans doute constaté que votre boucherie a fait peau neuve...

En effet, soucieux de fidéliser sa clientèle et de faire prospérer l'activité commerciale du village, votre artisan boucher a entrepris des travaux de rénovation de sa boutique et de sa devanture. Pour ce faire, Katia et Marc DECROUY ont bénéficié d'une subvention du Conseil Régional pour les aider à financer leur projet.

Ils seront heureux de vous accueillir, comme leurs 6 salariés,

du mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h30 à 19h30

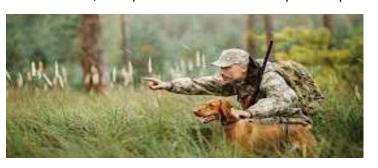
Attention cependant, en période de couvre-feu les horaires sont adaptés : du mardi au vendredi de 8h à 13h puis de 15h à 19h, et le samedi de 8h à 19h.



Partage des chemins entre promeneurs et chasseurs

Promeneurs, randonneurs, vététistes, cavaliers, chasseurs ... parcourent les mêmes sentiers et chemins, publics ou privés, en accord avec les propriétaires fonciers et chacun selon les règles propres à son activité. Tous aspirent à exercer leur loisir dans de bonnes conditions de sécurité, de quiétude et de bonne cohabitation et ce, dans un environnement préservé.

Certains peuvent le pratiquer tous les jours de l'année quand d'autres, tels les chasseurs, sont astreints à pratiquer leur activité uniquement le week-end et certains jours de la semaine, de septembre et mars. Avec cependant pour



eux quelques restrictions : l'interdiction de circuler armés sur les chemins, de même qu'ils ne doivent tirer à travers chemin, sous peine d'amende.

A partir de septembre 2019, des panneaux de signalisation



« chasse en cours » ont été implantés en lisière des forêts et sur tous les chemins menant au lieu de chasse informant ainsi les autres usagers de la nature, de la présence des chasseurs.

Ces panneaux sont obligatoires pour les battues au gros gibier (chevreuil, sanglier, cerf) mais ne le sont pas pour les chasses individuelles (lièvre, perdrix, faisan, pigeon ramier).

Un QR code est visible sur ces panneaux : il vous permet de recevoir directement sur votre téléphone les consignes en matière de cohabitation avec les chasseurs « sur les chemins du bon vivre ensemble ». Si le bon sens est de ne pas pénétrer une forêt chassée, comme le souligne Willy SCHRAEN, le président de la fédération nationale des chasseurs, un chasseur ne pourra pas cependant vous empêcher de pénétrer dans la zone de chasse puisque vous aurez été prévenu du potentiel danger grâce aux panneaux mis en place.

Il est donc recommandé de ne pas guitter les sentiers battus en période de chasse et de toujours privilégier les chemins très empruntés. Et, si vous entendez des coups de fusils ou des chiens aboyer au proche de votre position : signalez votre présence de manière sonore.

Du chocolat pour les artistes

Pas moins de 67 productions artistiques ont été déposées au Fournil du pain : 61 enfants et 7 adultes ont participé au, déjà traditionnel, concours de Pâques organisé par **Virginie et Yann LACOTE**. Des compositions, des collages, des assemblages ont été proposés, seuls les dessins ont été retenus.



Jules, Vitaly, Jade, Clarisse, Sacha, Lia et Delphine: les vainqueurs de chaque catégorie se verront remettre un œuf en chocolat fabriqué par Yann LACOTE notre boulanger.

L'ensemble des œuvres sera exposé dans la boutique. Virginie, très heureuse de cette édition 2021, mijote déjà l'édition 2022.













Association Parents-Enfants (APE)

Un concours de masques de carnaval a été proposé aux enfants de l'école pendant les vacances de février par l'APE : un véritable succès puisque 45 enfants y ont participé !

Difficile de choisir les lauréats parmi tous ces magnifiques masques! Cependant, les heureux gagnants sont :

- En maternelle: **Yassine ROKAMI** remporte un coffret de pâte à modeler,
- En GS-CP: **Timéo DIEUTRE** remporte un coffret de tableaux à décorer en sable,
- En CE1-CE2: **Loussiné KACHIKIAN** remporte un coffret pour fabriquer des balles rebondissantes,
- En CM1-CM2: Maïwenn ZEDDAM LE DUFF remporte un jeu de molky.

Les autres participants ont reçu un petit lot de consolation.



Un grand bravo à tous!

Speed-Sculpture

Apolline GRIVELET et Marion ROCHOMME, artistes au Quesnel-Aubry, ont proposé aux enfants de l'école un atelier en plein air de sculpture en terre le samedi 6 mars.

9 enfants ont eu la chance de construire une grande sculpture en briques d'argile en laissant libre cours à leur imagination : comme le soleil était au rendez-vous, ils ont décidé de suivre l'ombre de l'arbre. Leur chef d'œuvre restera plusieurs mois près de la mairie et évoluera avec la nature et la météo.

Un grand merci à Apolline et Marion et à nos petits artistes en herbe : Alma, Assya, Camille, Chloé, Léana, Lola, Mathilde, Sara et Valentin.



Cet atelier a été financé intégralement par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) des Hauts-de-France. Merci à elle!

Ici, on trie!



L'équipe éducative et les élèves de notre école publique se sont engagés, comme d'autres écoles du territoire, dans une démarche de tri des papiers et des emballages proposée par le Syncicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO).

A cette occasion, des contenants de

tri en carton ont été répartis dans les classes et salles de l'école pour recueillir les produits ciblés. L'adjointe chargée des affaires scolaires et les enseignantes ont expliqué aux enfants, au cours d'une animation, le montage des réceptacles, et ont présenté sous forme de quiz les modalités du tri. Une évidence est que nos enfants sont déjà très sensibilisés par cette démarche souvent adoptée par les familles. Dans chaque classe, des référents ont été désignés pour veiller à la bonne collecte et vider les réceptacles dans les bennes adaptées. Cette action contribue à augmenter le recyclage, réduire les ordures ménagères, sensibiliser au tri en tout lieu. La démarche est également mise en place à la mairie.

Retrouvez la plaquette de présentation sur *https://www.smdoise.fr/* et retrouvez la vidéo « bien connaître les consignes de tri » sur YouTube.



Femmes à l'honneur

LSSM - Renel ROUSSEL

Prendre la présidence d'une association en pleine pandémie n'est pas chose simple surtout que mon leitmotiv est de faire vivre le village à travers des animations. Pour l'heure, je n'ai fait que du rangement et de l'administratif, à mon grand regret ... pourtant nous avons de beaux projets pour la commune qui, j'espère, verront bientôt le jour.

Cette association, créée en 1972, a pour but de proposer des animations sportives et de loisirs au village. Les principales actions menées sont, notamment le Marché de Noël qui demande beaucoup d'énergie et beaucoup de bénévoles, qui se font hélas de plus en plus rares, le passage du père Noël, une randonnée pédestre familiale au printemps et une journée pêche fin mai-début juin.

J'ai toujours aimé le milieu associatif qui me permet de rencontrer et travailler avec des personnes qui, comme moi, veulent faire vivre notre village.

C'est pourquoi, lorsque l'ancien président Claude DACHEUX a souhaité ne plus continuer au sein de l'association, il m'a paru évident qu'il fallait que je reprenne le flambeau pour la faire perdurer. C'est avec grand plaisir et fierté que je vais m'y atteler en gardant l'esprit des fondateurs mais en y apportant ma touche personnelle.

SOCIETE DE CHASSE - Laurence LENFANT

J'ai 54 ans, nous sommes une famille recomposée et avons 5 enfants au total.

J'ai intégré la société de chasse d'abord en tant qu'adhérente. C'est un milieu quasi exclusivement masculin. Peu de femmes chassent bien qu'il commence à y en avoir.

J'ai pris la présidence de l'association le 1er mars 2018 car personne ne voulait le poste et la société risquait d'être dissoute.

Il a fallu que je m'impose dans ce milieu « d'hommes » car peu d'entre eux croyaient en moi. Mon fort caractère m'y a aidé. Mais ce n'est pas partie gagnée, car chaque année, avec l'arrivée de nouveaux adhérents, il faut toujours que je prouve que j'ai bien ma place en tant que présidente et surtout que j'ai autant de capacités qu'un homme à diriger une association de chasse.

Depuis que la société de chasse a été créée en 1954, je suis la 2ème femme à occuper ce poste.

En général tout se passe bien avec mon équipe et une bonne entente règne entre nous.

Je mets un point d'honneur à ce que chacun d'entre nous préserve l'environnement et ma priorité est la sécurité, pour nous comme pour autrui, et tous les moyens nécessaires sont mis en œuvre pour qu'aucun accident n'arrive.